

## **Année 2006 – Soutien financier de la Ville à un athlète dijonnais - Contrat de partenariat**

Madame Garret, au nom des commissions de la Jeunesse et des Sports, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Sociétaire du Sprinter Club Olympique de Dijon et licencié à la Fédération Sportive des Sourds de France, M. Yan Motschwiller a participé en juin dernier, avec l'équipe nationale, au championnat du monde de cyclisme des sourds qui se déroulait à San Francisco.

Il y a obtenu de bons résultats puisque, sur quarante-et-un concurrents, il s'est classé quatorzième de l'épreuve du contre la montre et seizième de la course de cent vingt kilomètres en ligne.

Il a pour objectif de se maintenir au plus haut niveau afin d'être de nouveau sélectionné en équipe de France, ce qui lui permettrait de participer à d'autres épreuves internationales.

Il sollicite, dans le cadre d'un contrat de partenariat, le soutien financier de la Ville dont il se propose de véhiculer le nom et l'image au cours de la prochaine saison.

Il est proposé de réserver une suite favorable à sa demande.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la Jeunesse et des Sports, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1. décider de confier à M. Yan Motschwiller, dans le cadre d'un contrat de partenariat d'un montant de 300 €, la mission de promouvoir le nom et l'image de la Ville ;
2. approuver le projet de contrat à intervenir entre la Ville et M. Motschwiller, annexé au présent rapport, et m'autoriser, le cas échéant, à y apporter des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
3. m'autoriser à signer le contrat définitif ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

**M. GARRET - Rapport 27.**

**M. LE MAIRE -**

Y a-t-il des observations ? Non.

*Rapport adopté.*